N° 230 — CXLIIme Année — Un numéro : 5 centimes — Lundi 1er Octobre 1900

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS :

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu Bureau du journal kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour la canton	50 ct.	De la Suisse. . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES : RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

Bulletin météorologique — Septembre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Température en degrés centé			Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin		Etat du ciel
Moyenne	Minimum	Maximum			Dir.	Force	
15 8	13.5	19.9	719.4	0.8	var.	faibl.	nuag
15.9	13.2	18.7	719.9	1.4	»	»	orum.

Du 29. Pluie pendant la nuit et de 3 h. ½ à 6 heures du soir. Soleil visible par moments à partir de 11 h. ½.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 715,9mm)

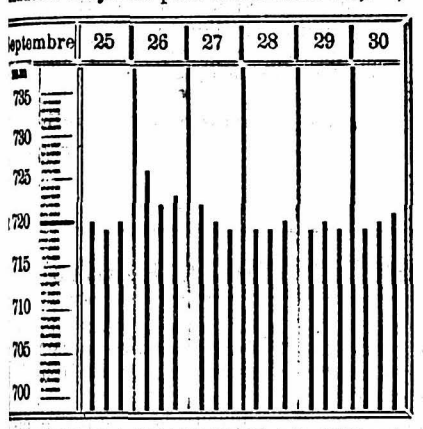

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

12.1	10.2		664.5	12.5	var.	moy.	couv

Fine pluie. Soleil et brouillard intermittent matin Forte pluie après midi et le soir. rt vent et éclairs au S.

Niveau du lac

30 septembre (7 h. du matin)	429 m. 220
1er octobre »	429 m. 230

Température du lac (7 h. du matin). 19°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

ASSEMBLÉE

des

Propriétaires de vignes

Lundi 1er octobre 1900

11 heures précises du matin, à l'Hôtel municipal (salle des commissions).

Ordre du Jour :

1° Levée du ban des vendanges.
2° Nomination de la commission de police des vignes.
3° Divers.

Neuchâtel, le 27 septembre 1900.

Direction de Police.

VENTE DE VENDANGE

Lundi 1er octobre 1900, à 11 ½ heures du matin, à l'Hôtel municipal (salle des commissions), la Commune de Neuchâtel vendra, en enchères publiques, la récolte d'environ 20 ouvriers en **BLANC** et **ROUGE,** situés à Beauregard et Champ-Bougeo.

La récolte en BLANC ne sera vendue aux enchères que quelques jours plus tard.

Neuchâtel, le 27 septembre 1900.

Direction de police.

COMMUNE DE LA COUDRE

Les propriétaires de vignes sont convoqués en assemblée pour **mardi 2 octobre 1900,** à 11 heures du matin, au collège.

Ordre du jour :

Levée du ban des vandanges.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude Ed. Petitpierre, notaire

Rue des Epancheurs 8

A vendre : Terrains à bâtir. Villas. Maisons et propriétés de rapport.

Immeuble de rapport

Belle maison neuve, avec jardin, à vendre, à Neuchâtel. Superbe situation. **Rendement annuel : 6 %.**

Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs, n° 8.

Etude de Me Alb. Grether, notaire, à Courtelary

VENTE IMMOBILIÈRE

Lundi 29 octobre 1900, dès 7 heures du soir, **à Villeret, au Café du Soleil,** les hoirs de M. **Paul Blancpain, à Fribourg,** exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les propriétés qu'ils possèdent dans les communes de Courtelary et de Villeret (Jura Bernois), consistant en :

I. UN DOMAINE

situé sur la montagne du droit de Courtelary, dit la « Combe au Curé », comprenant une maison de ferme et des terrains en nature de jardin, champ, pré, pâturage et forêt, le tout d'une contenance de 59 hectares 58 ares. La forêt, d'une superficie d'environ 7 hectares et d'une belle venue, est d'une exploitation très facile, le domaine étant traversé par la route de Saint-Imier-Breuleux-Tramelan.

II TROIS MAISONS D'HABITATION ET DE FERME

situées au village de Villeret et 11 hectares de terres.

Courtelary, le 27 septembre 1900. H. 6317 J.

Par commission :

Alb. GRETHER, notaire.

A vendre pour cause de départ

à l'Est de la ville, dans une situation agréable, une propriété comprenant maison de quatre logements, terrasse et jardin-verger. Le jardin pourrait avantageusement être utilisé comme sol à bâtir. Prix 52,000 fr. Rapport 2640 fr.

S'adresser Etude G. Etter, notaire, Neuchâtel C. O.

VENTE D'UN DOMAINE

Samedi 6 octobre 1900, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Commune du Petit-Chézard, **Mme Lina Speck-Maumary** exposera en vente, par enchères publiques, le domaine qu'elle possède **aux Vieux-Prés,** territoire de Chézard, composé d'une maison de ferme et de 10 poses de terres labourables.

Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour 2100 francs.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à M. **Jules Maumary,** aux Vieux-Prés, et pour les conditions de vente au notaire soussigné.

Cernier, le 25 septembre 1900.

H 4776 N **Abram SOGUEL,** not.

Maison rue de l'Hôpital

A vendre une maison bien construite et en bon état d'entretien, ayant magasin au rez-de-chaussée et trois étages. **Grandes dépendances.** Conviendrait pour tous genres de commerce. Eventuellement le propriétaire actuel serait disposé

à louer

le magasin pour une date à convenir.

Etude Ed. Petitpierre, notaire

Rue des Epancheurs 8

Vente d'un domaine de rapport

AU VAL-DE-RUZ

A vendre, pour le printemps de 1901, un beau bâtiment de construction récente, comprenant trois logements et grandes dépendances rurales, avec 50 poses de champs. Bâtiment assuré 40,000 francs, en très bon état. Eau dans chaque logement et au rural. Mise à prix pour le domaine 50,000 francs. S'adresser au notaire E. Guyot, à Boudevilliers.

Terrains, maisons, villas, à vendre.

Appartements à louer. C. O.

Etude G. ETTER, notaire, Place-d'Armes 6.

VENTES AUX ENCHÈRES

ENCHÈRES de VENDANGE

à BEVAIX

Le département soussigné fera vendre aux enchères publiques, le **mardi 2 octobre prochain,** à 3 heures après midi, dans la salle de l'Hôtel de Commune de Bevaix, la vendange des vignes que l'Etat possède à l'Abbaye.

Neuchâtel, le 28 septembre 1900.

Département de l'Industrie et de l'Agriculture.

Enchères de vendange

La Commune de Colombier exposera en vente par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, le **mardi 2 octobre 1900,** dès les 7 ½ heures du soir, à l'Hôtel de la Couronne, la récolte en blanc d'environ 40 ouvriers de vignes et de 9 ouvriers en rouge.

Colombier, le 28 septembre 1900.

Direction des forêts et domaines.

Commune de Cortaillod

Mercredi 3 octobre 1900, dès 3 h., à l'Hôtel de Commune, la Commune de Cortaillod vendra, par voie d'enchères publiques, la récolte d'environ 100 ouvriers en blanc et 25 ouvriers en rouge.

Conseil communal.

Enchères de vendange

à Saint-Blaise, le jeudi 4 octobre 1900, à 3 h. après midi, dans la salle de justice.

Délai d'inscriptions : jeudi 4 octobre, à midi.

Saint-Blaise, le 28 septembre 1900.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre d'occasion plusieurs lits en bois et en fer, une armoire à 2 portes, une table ronde, un lavabo, des chaises, des tables carrées, une pendule ancienne, 2 lampes à suspension, une machine à coudre à main, des banques de magasin, un pupitre, un buffet de cuisine, etc. — S'adresser rue du Château n° 9.

FIN DE SAISON

Liquidation avec fort rabais

GRAND CHOIX DE BICYCLETTES GARANTIES

pour Dames, Messieurs, Jeunes Gens

Ed. FAURE Fils, Neuchâtel.

Bâtiment du Théâtre.

BUREAUX AMÉRICAINS

DERBY

Vente aux prix du catalogue

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES AMÉRICAINES

CASIERS POUR BUREAUX

Stolzenberg

Kuchlé-Bouvier & Fils

NOUVEAU

Revêtements décoratifs en métal émaillé malléable

pour cuisines, salles de bains, vestibules, closets, hôpitaux, etc.

remplaçant la faïence et le marbre

Peut se poser sur n'importe quelle surface et se laver au savon, aux acides, à la benzine, etc.

Seul dépôt échantillons et spécimens de décoration, appliqués sur murs, chez

M. Ad. RYCHNER, entrep., NEUCHATEL

Références et attestations à disposition

Vente de petites serpettes et ciseaux bon marché, pour vendanger, chez Meier, coutelier, rue Saint-Maurice 5.

A vendre d'occasion un bon potager à 4 trous, pour 38 fr., et un autre à 2 trous, pour 15 fr., chez M. Meyrat, Château 9.

GRANDE MAISON DE MODES

PAUL HOTZ

ET

BAZAR CENTRAL

Rue du Bassin 6 **NEUCHATEL** **Vis-à-vis du Temple du Bas**

J'ai l'avantage d'annoncer à ma bonne clientèle que mon exposition de modèles de Paris a commencé dès aujourd'hui 1er courant.

Comme nouveauté et bienfacture, mon exposition ne laisse rien à désirer ; en outre, mes prix sont toujours cotés aux prix les meilleur marché de la place.

Mon choix est excessivement varié en formes feutres, depuis les prix les plus bas aux prix les plus hauts (voir les étalages), ainsi qu'en fleurs, rubans, velours, plumes et aigrettes, et tous les articles de modes.

Rayon de chapeaux de feutre pour hommes

Choix depuis 0.95 la pièce à fr. 10.—. Belles qualités à 2.50, 3.75 et 4.95.

Voir spécialement mon beau choix de chapeaux lapin, depuis 5.25 à fr. 10.—, et tout particulièrement ce dernier article lapin, à fr. 10.— la pièce.

Rayon de bonneterie et corsets

Beau choix de corsets, gilets de chasse, depuis 0.75 à fr. 35.— la pièce.

Fantaisies, bonnets, bérets et casquettes d'enfants, à tous prix et en tous genres.

Bas, brassières, caleçons, etc., etc.

En outre, grand assortiment, renouvelé avec soin, à mes rayons de parapluies, cravates, lampes, brosses, ferblanterie, parfums, savons.

Je rappelle à mes clients que toute personne rapportant en tickets pour la valeur de fr. 50.— d'achats faits chez moi, touche fr. 2.— gratis, payables en marchandises à son choix.

MAGASINS

AU LOUVRE

RUE DU SEYON
Vis-à-vis de la Droguerie Dardel

à Neuchâtel

RUE DU SEYON
Vis-à-vis de la Droguerie Dardel

X. KELLER-GYGER

(ci-devant associé au magasin « A LA VILLE DE NEUCHATEL », à NEUCHATEL)

Vient d'arriver un nouveau et grand choix de différents articles en marchandises nouvelles et fraîches, achetées d'occasion, et cédées à des prix sans concurrence.

Robes hautes nouveautés genres classiques, dernières créations, grande largeur, différentes séries: le mètre, **2.50, 2.75, 3.25, 3.50, 3.75, 3.90, 4.50** et **4.90.**

Robes hautes nouveautés dans toutes les teintes, unies et façonnées, double largeur; le mètre, **2.45, 1.95, 1.65.**

Robes hautes nouveautés, broché noir, choix sans pareil; le mètre, depuis 2.45 jusqu'à 4.50.

Nouveautés laine et coton solide et pratique, le mèt. **2.10, 1.95, 1.75, 1.45, 1.10, 95, 75 à 45.**

Rayon de deuil et mi-deuil au grand complet.

Alpaga pour jupes et costumes en noir, gris et bleu, dep. **1.10** jusqu'à **1.95** et **2.50**; larg^r 130 et 140 cm., à **2.90, 3.50, 4.50** à **5.50.**

Jupons rayés, brochés et moirés, depuis —.45 jusqu'à 2.45.

Jupes, Jupes-robes et Jupons choix énorme; la pièce, depuis **1.50** jusqu'à **25** fr.

Grand choix de lingerie p^r dames simple et avec broderie.

Chemises **95, 1.25, 1.75, 2.20, 2.50, 2.90.**

Caleçons **1.45, 1.90, 2.50, 2.90, 3.90.**

Mantelets de nuit **1.75, 2.25, 2.50, 2.90, 3.50.**

Tabliers avec et sans bretelles, avec poches, dep. **2.45, 2.25, 1.95, 1.75, 1.65** jusq. **55** c.

Tabliers pour fillettes et enfants, depuis **85** c.

Corsets à **95** c., **1.25, 1.95, 2.50, 2.90** jusqu'à **12** fr.

Blouses et Chemisettes depuis **1.45** jusqu'à **12** fr.

Blouses et Chemisettes mi-saison, superbe choix, à **14, 12, 10, 8, 7, 6, 4.50, 3.90** à **1.75.**

Cotonne pour tabliers, **85, 75, 65, 60** et **55** c.

Broché extra **1** fr., **90, 85, 75** c.

Cretonne pour enfourrages, grande largeur, **1.45, 1.35** et **1.25.**

Cretonne simple pour enfourrages, **75, 65, 60, 55** et **45.**

Damas et Bazin bl. **1.85, 1.65, 1.45, 1.35, 1.25** à **85** c.

Damas laine 130 cm., **2.90, 3.50, 4.50** à **5.50.**

Damas fantaisie 130 cm., **3.90, 3.50, 2.90, 1.85.**

Tapis de lit depuis **11.80** jusqu'à **2.80.**

Tapis de table superbe choix, depuis **25** fr. à **1.85.**

Tapis au mètre depuis **3.45** jusqu'à **50** c.

Couvertures laine, grand choix.

Même maison à Yverdon « A la Ville de Neuchâtel », rue du Lac 48

Toiles blanchie, écrue et mi-bl., à **85, 75, 70, 65, 60, 55, 50, 45, 35, 30, 25** c.

Toile pour draps de lit, gr. larg., différents genres, écrue, mi-bl. et blanchie; le mètre, **1.65, 1.45, 1.25, 1.10, 1** fr., **95, 85, 75** et **60** c.

Toile de fil qual. suisse et des Vosges, simp. et double, **2.45, 1.95, 1.50, 1.25** et **85** c.

Nappage larg. 150 et 135 cm., choix superbe, fil et mi-fil, à **3.50, 2.85, 2.45, 2.25, 1.95. 1.75, 1.45** et **1.20.**

Serviettes assorties; la douzaine, depuis **3.90** jusqu'à **10.80.**

Linges au mètre, fil, mi-fil, choix énorme, uni, façonné, damassé, blanchi et écru; le mèt., **1.25, 1.10, 90, 85, 75, 60, 55, 45, 35** et **25** c.

Linges gauffrés frotteurs immense choix; la pièce, depuis **1.10** jusqu'à **25** c.

Torchons ■ beau choix et bonne qual.; la pièce, **85, 75, 60, 45, 30, 25** et **15** c.

Linges frotteurs, grande largeur. — Linges turcs. Linges filochés, nid d'abeille.

Crin animal dépôt de fabrique, grand choix. La livre, **1.75, 1.50, 1.45, 1.25, 1.15, 95** et **75** c.; qualité supérieure et extra, **2.25, 2.45, 2.82, 3.45**; blanc, **3.25, 3.45, 3.75, 3.90.**

Crin d'Afrique le kg., **40, 35** et **30** c.

Laine la livre, **2.45, 2.25, 1.95, 1.85, 1.25** et **95** c.

Plumes la livre, **60, 95, 1.25, 1.50, 1.95, 2.25.** Qualité supérieure, 2.75, 2.90, 3.25, 3.50 extra.

Duvet gris **3.50, 3.90, 4.50.**

Duvet blanc **5.50, 6, 6.50, 7.50** à **9** fr.

Coutils pour matelas grande larg., mi-fil, **1.85, 1.65, 1.45, 1.25**; pour fond de duvets, **1.85, 1.75, 1.45, 1.35** à **95** c.; croisé jaune, gris et rouge, **2.25, 1.95, 1.85, 1.75.**

Limoges pour enfourrages, grande larg., Jaquard et ordinaires, **1.65, 1.55, 1.45, 1.35, 1.25, 1.10, 1** fr., **90** c.

Cretonne, Crêpe, Duplex, Indienne etc., pour meubles, simple et grande largeur, 2.45, 1.95, 1.75. 1.35, 1.25, 1.10, 90, 75, 45 et 35 c.

Descentes en Tapestrie, Moquette et Peluche, fr. 16, 12, 10, 9, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 1.75.

Milieux de salon depuis 55 fr. à 9.80.

Draps pour habillements depuis 12.50 jusqu'à 3.75.

Complets pour hommes jeunes gens et enfants.

Confections p^r dames et fillettes

Mouchoirs blancs coton et fil, ourlés et non ourlés.

Mouchoirs en couleur fond blanc et à carreaux.

Linoleum petite et grande largeur. **Toiles cirées**

Maison de toute confiance et renommée. — Echantillons franco. — Envoi contre remboursement.

Se recommande, **X. KELLER-GYGER**

Fromages de la Brévine

Fabrication de l'été 1899, qualité extra, **pâtes entièrement grasses.** Pièces de 25 kilos en moyenne, à 1 fr. 60 le kilo, franco.

Charles Estrabaud, Cormondrèche.

AUX 3 CHEVRONS

Bijouterie - Orfèvrerie
Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

ROASTBEEF

(Bœuf rôti)

la boite de **1 livre** à **80 centimes.**

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8

La HALLE AUX TISSUS, rue du Seyon, Neuchâtel, informe sa nombreuse clientèle que l'assortiment des nouveautés en Robes noires et couleurs, Flanelles coton pour chemises, jupons et caleçons, Pilous pour blouses, matinées et robes d'enfants, est dès maintenant au complet; très grande variété de dessins, prix modérés, marchandises de bonne qualité.

Se recommande,

Alfred DOLLEYRES

Tous les autres rayons sont bien assortis.

Tous les mardis, jeudis et samedis
dès 11 ½ heures

Petits pâtés chauds

à 1 fr. la douzaine
chez
Albert HAFNER
PATISSIER
Faubourg de l'Hôpital 9

Raisins rouges doux

une caisse	de 5 kg. environ,	fr. 1.90	franco.
deux caisses	» 10 » total,	» 3.60	
trois	» 15 » »	» 4.80	
Jaunes d'or	5 » »	» 3.50	

Raisins rouges pour faire du vin à fr. 15.— les cent kilos, pris en gare de Lugano, contre remboursement. Par wagons complets, encore meilleur marché.

H 2987 O **Bernasconi frères, à Lugano.**

Beau raisin

de choix, provenant d'un excellent plant, à vendre à 45 cent. le kilog.

Armée du Salut, Ecluse 4.

CHAPELLERIE

ROBERT GARCIN

Rue du Seyon

Chapeaux de soie et Gibus

Chapeaux de feutre

souples et formés, dans toutes les qualités.

CASQUETTES & BÉRETS

Prix très avantageux

Pour 125 fr.

à vendre, faute d'emploi, un **pianino** en bon état. S'informer du nº 202 au bureau de cette Feuille.

IDÉAL

Fusil de chasse Saint-Etienne

Vente au prix du tarif-album de Saint-Etienne

PLUSIEURS FUSILS DE CHASSE à broche et à percussion, 16 et 12, **d'occasion.**

FUSIL GRAS
(français) transformé en fusil de chasse, depuis fr. 15.

UN LOT DE FUSILS A CAPSULE

Ch. PETITPIERRE & Fils
NEUCHATEL
Magasin d'armes — Treille 11

A vendre tout de suite un

BON POTAGER

système Dégailler. — S'adresser à Corcelles nº 14.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie. — Neuchâtel.

Sinkiewicz. — *Quo Vadis?* . . 3.50
Tolstoï. — *Résurrection* . . . 3.50

OCCASION

A vendre, pour cause de déménagement, un potager et un petit calorifère inextinguible. S'adresser à M^me Maurer, faubourg du Crêt 7.

A vendre un grand cuveau

pour lessive, ou pour loger quelques gerles de vendange. S'adresser rue de la Place-d'Armes 10.

LÆGRE

bien conditionné, de la contenance de 4200 litres, est à vendre, faute d'emploi, chez Joh. Tschantré, ancien caissier, à Vingelz, près Bienne.

CHASSE

Réassortiment complet DE

Vêtements de Chasse

Vestons et Gilets
Ceintures - Cartouchières
Guêtres en toile, en cuir et en drap
Gourdes en caoutchouc
Carniers — Sacs en toile, etc.

PRIX MODÉRÉS

Ch. PETITPIERRE & FILS
Neuchâtel
Magasin d'armes, Treille 11

SALLE DE VENTE

ECLUSE 4

Grand choix de meubles en tous genres, tels que: lits en bois et en fer, canapés-lits, divans, meubles de salon, commodes, lavabos-commode, tables en tous genres, tables de nuit, chaises en tous genres, dressoirs, secrétaires, armoires à une et deux portes, régulateurs, tableaux, glaces et potagers.

Se recommande,

S. RENTSCH.

Fûts à vendre

Demi-pipes, 25 francs. Pipes, 45 francs. S'adresser à **Emile Pfenniger, à la Chaux-de-Fonds.** H 2986 C

PAPETERIE-IMPRIMERIE

F. BICKEL-HENRIOD

En face de la Poste

Livres à souches
pour

VENDANGES

(vigne et pressoir)

Epicerie et Vins

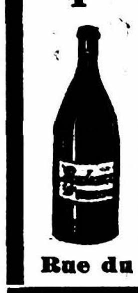

H. GACOND

Spécialité de vins pour malades: Bordeaux, Bourgogne, Mâcon et Beaujolais, Malaga, Marsala, Madère, Porto, Cognac, Kirsch, Rhum, etc.

Rue du Seyon — Neuchâtel

L.-F. LAMBELET & C^ie

Faubourg de l'Hôpital 17

NEUCHATEL

Houille et Coke

pour chauffage domestique

Houille morceaux
Houille grosse braisette lavée
Anthracite belge 1^re qualité
Anthracite St-Amédée de Blanzy
Briquettes de lignite
Coke lavé de Blanzy
Grelats comprimés (boulets)

Prompte livraison à domicile

Expédition directe des mines par wagons complets.

— TÉLÉPHONE 139 —

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter plusieurs milliers de bouteilles fédérales, champenoises et autres, chez M. Meyrat, rue du Château 9, 1^er étage.

On désire acheter la collection complète de la **Patrie suisse** et du **Papillon.** Adresser les offres avec indication de prix, pour la collection complète ou pour années séparées, sous chiffre Z. 188 au bureau du journal.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer à la Coudre

un beau logement de deux chambres et dépendances, balcon, eau, belle situation. S'adresser à C. Mosset.

Appartements à louer

2 chambres, Tertre.
2 chambres, Temple Neuf.
3 chambres, Seyon.
2 chambres, Grand'Rue.
1 chambre, chemin du Rocher.
1 chambre, Trésor.
1 chambre, Fahys.

Dès le 24 octobre:

3 chambres à la Cassarde.

Dès le 24 décembre:

2 chambres, rue des Moulins.
3 chambres, rue de la Côte.
4 chambres, rue du Rateau.

S'adresser au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5.

AUVERNIER

A louer, pour Noël, un logement de trois chambres, cuisine, cave et galetas, chambre haute.

A la même adresse, encore quelques brandes à vins et fûts neufs, de 130 à 140 litres.

Jacob OTTO, boisselier,
Auvernier.

A louer pour Noël prochain, rue des Beaux-Arts 12, au rez-de-chaussée, un appartement soigné de cinq pièces et dépendances, avec beau jardin au midi, sur le quai des Alpes. S'adresser Etude des notaires Guyot & Dubied.

A louer, rue du Seyon, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. rue du Môle 3, 3^me étage.

A louer, maintenant ou époque à convenir, charmant petit logement, avenue 1^er Mars, à petit ménage sans enfants. S'informer du nº 998 au bureau du journal.

Appartement confortable, belle vue et jardin, à louer, aux Parcs, 450 francs. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6. c. o.

Echange d'appartements

Une personne habitant un premier étage de cinq pièces, près du lac, désire l'échanger contre un appartement situé dans le haut de la ville, si possible avec jardin.

S'informer en l'**Etude de G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.**

Saint-Jean 1901

ou plus tôt, **à louer** un logement de huit pièces, chambre de bain, chauffage central, dépendances, jardin. Ligne du *tram* Neuchâtel-Serrières.
S'adresser Port-Roulant nº 13.

Pour tout de suite ou époque à convenir, appartement de quatre chambres et dépendances, rue de l'Orangerie. S'adr. Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

A louer immédiatement, rue Fleury 6, un petit logement d'une chambre avec cuisine. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire.**

A louer immédiatement, Fahys nº 33, un petit logement de 2 chambres, dépendances et jardin. — S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire.**

Industrie 25 **rez-de-chaussée,** petit logement d'une chambre et dépendances — **S'adresser Etude Ed Petitpierre, notaire, rue** des Epancheurs 8.

CHAMBRES A LOUER

A louer dans un quartier tranquille, 2 belles chambres menblées, indépendantes, au soleil. — Bellevaux 9, 2me étage.

Belles chambres avec pension soignée. S'adresser rue des Beaux-Arts 19, 3me étage. c.o.

A louer tout de suite une chambre meublée et indépendante, chez M. Meyrat, rue du Château 9.

A louer, rue de l'Oriette, belle chambre indépendante, non meublée. S'adr. au notaire A.-N. Brauen. Trésor 5

Grande chambre indépendante; conviendrait à monsieur désireux d'une grande tranquillité. Belle situation. — Tertre 6. c.o.

A louer une chambre meublée au soleil, avec jouissance d'un salon. Vue sur le quai du Mont-Blanc. S'informer du nº 193 au bureau du journal.

Belle grande chambre meublée pour un monsieur rangé, rue Pourtalès 5, au 1er étage.

Chambres et pension. — Pension seule. Rue du Môle 3.

A louer jolie chambre meublée. S'adr. Hôpital 2, magasin de fer.

Beaux-Arts 11, 3me étage
Chambres et pension soignée

Chambre meublée, au soleil, pour monsieur rangé. Rue Coulon 6, 3me étage.

Deux chambres meublées à louer. — Ecluse 33, 2me étage, à gauche.

Belles chambres et Pension
Excellente cuisine française. Vie de famille. Soins dévoués. On accepte également des messieurs pour la table. — S'adr. rue Pourtalès 10 1er étage, à droite.

Chambre haute non meublée. S'adr. Ecluse 7, au Café.

Jolies chambres et pension soignée à proximité de l'Ecole de commerce. S'inf. du nº 143 au bureau du journal. c.o.

Belle chambre meublée, indépendante, pour monsieur rangé. — S'adr. Place du Marché 5, au 3me.

Mansarde non meublée. S'adresser rue Pourtalès 3, 3me étage.

Jolie chambre à louer tout de suite. Rue du Château 8, au 3me étage.

BELLE CHAMBRE
meublée, au soleil, pour monsieur rangé. Bercles 3, au 2me. c. o.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, rue du Seyon, un grand local pour atelier ou magasin. S'adresser au notaire A.-N. Brauen. Trésor 5.

13 poses de bonnes terres avec verger et beau logement, à louer dans une des principales localités du Val-de-Ruz. Entrée Saint-Georges 1901.
S'adresser **Etude G. Etter, notaire, Neuchâtel.**

ENTREPOT
à louer pour matériel
ECLUSE 7, au Café c.o.

Ecurie à louer au Prébarreau. S'adr. au notaire A.-N. Brauen, Trésor 5.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, dans le quartier de l'Est,

UN VASTE LOCAL
très sec, à l'usage d'entrepôt. Adresser les offres par écrit sous **H 4732 N** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Demandé à Peseux
appartement de quatre ou cinq pièces, si possible avec jardin, pour Saint-Jean 1901.
Remettre les offres **Etude G. Etter, notaire, Neuchâtel.**

OFFRES DE SERVICES

Une demoiselle, parlant l'allemand et l'anglais, et désirant apprendre la langue française, **cherche place** dans une bonne famille **pour s'occuper d'un, éventuellement de**
DEUX ENFANTS
âgés de 3 à 6 ans. Elle leur enseignerait les deux langues. Entrée le 1er novembre. Adresser offres sous R 3094 G à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Saint-Gall.

Une fille de 20 ans, ayant déjà du service, cherche place de première bonne dans bonne famille.
S'informer du nº 203 au bureau du journal.

Une jeune fille cherche place pour le 15 octobre, où elle pourrait se perfectionner dans la cuisine. — S'adresser à Julie Thévenaz, Place-d'Armes 10, 1er étage.

PLACES DE DOMESTIQUES

On cherche pour Zurich, pour le commencement d'octobre, une fille simple et robuste, aimant les enfants, sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Bon gage.
S'adresser à Mme Marti, rue Coulon nº 10.

On cherche
une fille
de confiance, sachant cuire et faire tout les travaux d'un ménage soigné. S'adr. à **Mme Nabholz,** au Frideck, **Arlesheim,** Bâle. Hc. 4830 N.

Mme Jaggi, **Café de Tempérance** *rue du Trésor*
demande une bonne fille de cuisine qui, au besoin, puisse s'aider à servir.

On demande une fille honnête, propre et active, sachant faire un bon ordinaire. S'adresser à La Rosière, Parcs 52.

On demande, pour entrer tout de suite, une **femme de chambre,** forte et robuste, connaissant parfaitement le service. S'adresser Evole 17, rez-de-chaussée, de préférence le matin. c.o.

ON DEMANDE
une jeune fille pour aider dans le ménage. *S'inf. du nº 192 au bureau du journal.*

La Famille **Bureau de placement, rue de la Treille 5**
demande cuisinières, filles pour maisons bourgeoises, cafés et hôtels.

On demande une **volontaire** allemande, pour s'aider au ménage. Elle aurait l'occasion d'apprendre le français et recevrait rétribution. S'adresser au Château de Boudry.

On demande une jeune fille, brave et honnête, pour la cuisine. S'adr. Hôtel du Cerf. c. o.

On demande une
SERVANTE
bien recommandée, sachant cuire et étant au courant des travaux du ménage. S'adr. rue des Terreaux 7, 1er étage.

On demande pour le 15 octobre, dans un pensionnat de jeunes filles, une **bonne cuisinière** bien recommandée. c. o.
A la même adresse, on demande une **volontaire** comme aide de la cuisinière. S'inf. du nº 173 au bureau du journal.

Bureau de placement **route de la Gare 3**
cherche des bonnes cuisinières, femmes de chambre, filles pour faire le ménage.

EMPLOIS DIVERS

Une demoiselle des Provinces baltiques, **instruite et musicienne,** cherche place au pair dans bonne famille où, en échange de la conversation, elle seconderait la maîtresse de maison et s'occuperait *des enfants. Vie de famille demandée.* Pourrait aussi payer petite pension.
S'informer du nº 201 au bureau du journal.

Jeune homme
de 17 ans **demande** une **place** dans un **magasin** ou **hôtel** comme volontaire. — Ecrire à Mme Verna Roech, rue de la Fontaine 32, Berne. O H 4868

On cherche, pour un pensionnat de la Thuringe, une jeune fille de bonne famille, au pair.
S'informer du nº 200 au bureau du journal.

Position assurée
Un agent habile est demandé immédiatement pour Neuchâtel et les environs, pour une
Maison d'éditions
(Spécialités). Forte provision est accordée. Ne faire les offres, sous K. 1338 Z., au bureau du journal, que si l'on est sérieux et travailleur, et en bonnes relations avec le public.

Demoiselle
qui connaît la langue allemande et française, ayant fréquenté des classes supérieures de Neuchâtel et qui a pris un cours de comptabilité, cherche place dans un bureau ou magasin de la ville. Adresser les offres par écrit sous J. 204 B. au bureau de la Feuille d'Avis.

ELÈVE ARCHITECTE
Un jeune homme ayant fait ses classes pourrait entrer tout de suite au bureau de C. Philippin, architecte.

Chef pressureur
énergique, connaissant à fond opération pressurage, et capable de diriger important encavage, est demandé tout de suite. Offres sous A E 197 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme pourrait entrer tout de suite à l'**Etude Jeanhenry & Strittmatter, avocats.**

On demande tout de suite une
APPRENTIE TAILLEUSE
S'adr. faubourg du Lac 4, au 3me étage.

AVIS DIVERS

Pension soignée
5, place du Marché, 5

VILLE DE NEUCHATEL

Titres sortis au tirage du 29 septembre 1900

Emprunt de 1868, 4 1/2 %. — 20 obligations :

Série	23.	Nos	161 à 165	de Fr.	1000	l'une.
»	48.	»	286 à 290	»	1000	»
»	61.	»	351 à 355	»	1000	»
»	76.	»	426 à 430	»	1000	»

Emprunt de 1871, 4 1/2 %. — 12 obligations de fr. 1000 l'une :
nos 6, 33, 58, 70, 73, 81, 85, 88, 108, 218, 222, 230.

Emprunt de 1874, 4 1/2 %. — 17 obligations de fr. 1000 l'une :
nos 40, 53, 89, 105, 146, 176, 241, 288, 303, 336, 338, 346, 355, 363, 370, 388, 398.

Emprunt de 1883, 3 %. — *5 obligations de fr. 400 l'une :*
nos 87, 139, 195, 266, 274.

Emprunt de 1886, 3 1/2 %. — 11 obligations de fr. 1000 l'une :
nos 312, 325, 405, 545, 574, 616, 649, 736, 959, 1335, 1481.

Emprunt de 1888, 3 1/2 %. — 23 obligations de fr. 1000 l'une :
nos 124, 382, 445, 542, 791, 816, 889, 924, 1043, 1078, 1595, 1692, 1713, 1730, 1792, 1922, 1923, 1961, 2049, 2130, 2143, 2448, 2538.

Emprunt de 1890, 3 1/2 %. — 8 obligations de fr. 1000 l'une :
nos 50, 105, 212, 231, 344, 442, 635, 922.

Emprunt de 1896, 3 1/2 %. — 32 obligations de fr. 1000 l'une :
nos 4, 41, 63, 185, 244, 324, 380, 384, 396, 514, 530, 591, 602, 722, 807, 816, 956, 1001, 1023, 1047, 1091, 1098, 1324, 1603, 1610, 1680, 1700, 1716, 1761, 1781, 1796, 1844.

Les titres ci-dessus sont remboursables le **31 décembre 1900,** à l'exception de ceux de l'emprunt de 1896 qui sont remboursables le **30 novembre,** à la **Caisse communale, à Neuchâtel;** dès ces dates ils cesseront de porter intérêt.
MM. Kaufmann & Cie, à Bâle, paient aussi à leur caisse les titres sortis de l'emprunt de 1886.
La Banque fédérale, à Berne, et ses comptoirs, les titres sortis de l'emprunt de 1888.
La Banque cantonale neuchâteloise et ses agences, les titres sortis de l'emprunt de 1896.

Les obligations nos 188, 189, 190 de l'emprunt 1868, nº 238 de l'emprunt 1871, nº 289 de l'emprunt 1883, nº 2112 de l'emprunt 1888, sorties au tirage du 30 septembre 1899, n'ont pas encore été présentées au remboursement.
Neuchâtel, 29 septembre 1900.

Le Directeur des Finances de la Commune,
JEAN DE PURY.

Association Neuchâteloise pour la Réforme électorale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Lundi 1er octobre 1900
à 8 heures du soir
à l'HOTEL DE VILLE de NEUCHATEL (Salle du Conseil général)

ORDRE DU JOUR:

Votation du 4 novembre 1900 sur la représentation proportionnelle au Conseil national.

LE COMITÉ.

☛ Toutes les personnes qui sont partisans du système de la représentation proportionnelle sont invitées à assister à cette assemblée, et à s'y faire recevoir membres de l'Association.

Dr MATTHEY
de retour
Les **CONSULTATIONS** n'auront plus lieu dorénavant que le **LUNDI** et le **VENDREDI,** à 2 heures.

BOUCHERIE SOCIALE
de Neuchâtel
La Société n'abat ni génisse, ni vache, ni taureau.

Le nouveau tenancier, M. Grossenbacher, se recommande à la population et aux amis de la Société en particulier.

On demande à emprunter 25,000 fr. contre première hypothèque. — Excellente garantie.
S'adresser Etude G. Etter, notaire, Neuchâtel.

COURS
DE
CALLISTHENIE
DE TENUE ET DE DANSE

Miss Rickwood commencera ses cours dès le 1er novembre. S'inscrire par écrit, Promenade-Noire 3, au 3me.

LE DOCTEUR
Henri de Montmollin
Evole 5
est absent jusqu'à nouvel avis

MÉTROPOLE
CE SOIR, à 8 1/2 heures
GRANDE ATTRACTION
pour la première fois à Neuchâtel
LES DEUX
COLOMBOS
clowns musicaux
uniques et célèbres dans leur genre

American Musical Excentric et **Tailleurs musicaux,** jouant (les seuls inventeurs) sur la machine à coudre et présenteront les **Poupées à musique.**

M. Solrac, comique-illusionniste, dans sa **Physique amusante.**

Pour quelques jours seulement.
GRAND SUCCÈS c. o.

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le magasin
A LA MÉNAGÈRE
est transféré
PLACE PURRY
sous le Cercle national
(*Entrée vers la fontaine*)

Se recommande à sa nombreuse clientèle et au public en général.
Alfred KREBS

Restaurant du Concert
Neuchâtel

Friture de perches et restauration à toute heure. — Tous les mercredis et samedis, tripes. — Civet d'agneau tous les dimanches. — Choucroûte garnie. c. o.
On sert à emporter.

Dr JULES BOREL
ABSENT
jusqu'à fin octobre

Costumes tailleurs
ROBES POUR DAMES & FILLETTES
J. Simonney, ex-première de la maison **Laferrière,** de Paris, **rue de l'Industrie 8, 1er étage.**

☛ Le soussigné se recommande instamment ☚ pour tous genres de travaux de bureau, magasin ou commerce quelconque (tenue de livres, comptabilité, relevés de comptes, inventaires, etc.). Références de 1er ordre.
SIMONNEY, Industrie 8, 1er étage.

LEÇONS D'ANGLAIS et d'allemand
S'adresser par écrit à Mlle Priestnall, place Purry 9. c. o.
Rentrée le 20 septembre. H 4278 N

CONVOCATIONS ET AVIS DE SOCIÉTÉS

Croix ✚ Bleue
Les membres actifs sont invités à assister, par devoir, à la réunion de mardi 2 octobre, à 8 heures.
LE COMITÉ

Société fédérale de Sous-Officiers
et SECTION DE TIR
NEUCHATEL

MM. les membres honoraires, actifs et passifs sont informés que la cotisation 1900 est payable entre les mains du caissier, Ch. Schneeberger, d'ici au 5 octobre. Passé cette date, elle sera prise en remboursement.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage

Emile-Eugène Petitpierre, *coiffeur,* Neuchâtelois, à Colombier, et Bertha-Emilie Baumgartner, coiffeuse, Bernoise, à Travers.

Nicolas Stettler, terrassier, Bernois, et Louise Sprenger, née Zeller, ménagère, Saint-Galloise, les deux à Neuchâtel.

Naissances

27. Berthe-Hermine, à Paul-Camille Barbezat, concierge de collège, et à Marie-Emma née Hauser.

27. Edith-Lucie, à Georges-Enoch Marchand, horloger, et à Lucie-Marguerite née Bille-dit-Degoumois.

Décès

26. Jules-Auguste Sandoz-Otheneret, remonteur, au Locle, né le 30 janvier 1831.

27. Adèle née Petitpierre, veuve de Michel Hunter, née le 16 février 1823.

NOUVELLES POLITIQUES

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

UN ACCORD RECOMMANDÉ

La « Gazette de Cologne » témoigne sa satisfaction de l'attitude nettement favorable que le « Times » a prise à l'égard de la note allemande relative aux affaires de Chine, ajoutant qu'elle n'a pas été habituée à trouver toujours dans le grand journal anglais des appréciations aussi bienveillantes pour l'Allemagne. En ce qui concerne la façon dont serait dirigée *l'enquête sur les agissements des mandarins,* le « Times » propose la procédure suivante : les faits seraient établis avec le plus grand soin par un tribunal indépendant qui recevrait les dépositions des Chinois, mais n'admettrait aucun Chinois au nombre de ses membres. Sur ce point, la « Gazette de Cologne » fait observer que la note allemande est conçue en termes généraux et n'entre dans aucun détail de procédure, ces détails devant être fixés ultérieurement. Elle ajoute qu'il ne lui semble pas qu'il y ait aucun motif pour que l'Allemagne n'accepte pas la façon de procéder proposée par le « Times ».

LES TROUBLES DE CANTON

On mande de Hong-Kong à la « Daily Chronicle » :

On a découvert que les troubles, dans les environs de Canton, étaient dus à la publication d'un faux édit impérial proclamant des victoires chinoises et offrant *la paix aux étrangers, moyennant le paiement* par eux d'une indemnité. Les autorités indigènes ont pris immédiatement des mesures énergiques. Elles ont fait arrêter l'imprimeur de l'édit et détruire ses locaux, et en même temps ont menacé de châtiments sévères ceux qui se rendraient coupables de pareils actes. Elles ont aussi annoncé qu'un décret impérial décrète l'extermination des Boxers.

LES NOUVELLES DE SAMEDI MATIN

portaient que Kirin avait été occupé par le général russe Rennenkamp; que Li-Hung-Chang conseillait aux gouvernements alliés de ne pas marcher sur Pao-Ting-Fou pour ne pas entrer en collision avec les réguliers chinois; que les Français, partis dans le Sud en expédition, étaient revenus à Pékin avec 200 Boxers qui seront jugés; enfin que les convertis sont massacrés dans le Chantung par les réguliers chinois et que ceux-ci les poursuivent jusque dans le Petchili.

Bulgarie

Le comité macédonien vient de publier un manifeste, où il dit vouloir s'abstenir dorénavant de toute intrigue politique et de toute immixtion dans les affaires des pays limitrophes, et se borner à organiser les nombreux fugitifs et émigrants, tant macédoniens que provenant du vilayet d'Andrinople, afin d'en créer une force qui, dans l'avenir, puisse arriver à briser les chaînes honteuses de la Turquie.

De son côté, la Roumanie s'apprête à licencier les troupes de ligne de la classe de 1898, et les troupes territoriales des classes de 1896 et 1897.

Philippines

Le général Mac Arthur télégraphie qu'un capitaine d'infanterie du corps de volontaires, avec 131 hommes, qui était parti le 21 septembre pour Torigos n'a pas reparu. On croit qu'il a eu de nombreux morts et blessés et que le reste des hommes ont été faits prisonniers.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Anarchistes. — Trois Italiens viennent d'être appréhendés au corps et expulsés du territoire allemand, pour avoir tenté d'obtenir de la dynamite du surveillant du dépôt d'explosifs du fort de Mutzig (Alsace), et parce qu'ils étaient soupçonnés d'anarchie.

Le prix des fruits. — Toutes les ménagères savent que cette année les fruits se vendent « pour rien ». Dans le pays rhénan, ils ne valent pas les frais de la cueillette. On annonce de Kessenach que, la semaine dernière, l'administration municipale a fait vendre les pommes d'un arbre; le poids total des fruits était d'environ trois quintaux; plusieurs pommes pesaient plus de 350 grammes. Le tout a été vendu 20 pfennig, environ 25 centimes.

Quels beaux jours pour les amateurs de marmelade!

Le bateau sous-marin, le « Holland », vient d'être l'objet d'épreuves prolongées à Newport (Etats-Unis). Elles ont admirablement réussi, et tout tend à prouver qu'il s'agit d'un nouvel engin doué de pouvoirs destructeurs formidables. Il a réussi à s'approcher du « Kearsage » sans être vu de celui-ci, à portée de la voix, l'extrémité de la tourelle sortant à peine de l'eau. Là il a déchargé une fausse torpille qui, eût-elle été vraiment chargée en guerre, eût anéanti le « Kearsage ». On affirme que le « Holland » pourrait arriver à détruire, en quelques instants, une flotte entière, tout en restant pratiquement invisible.

NOUVELLES SUISSES

BERNE. — Une vieille femme habitant une des métairies du Thalbrünnli, près Kœnitz, s'était couchée et endormie sans éteindre une petite lampe à benzine qui brûlait sur la table. Cette lampe, pendant la nuit, fit explosion, le feu prit aux rideaux du lit, et ce ne fut pas sans peine que les voisins purent éteindre ce commencement d'incendie. Mais, hélas! la malheureuse femme, horriblement brûlée, ne survécut pas à ses blessures et mourut après plusieurs heures d'indicibles souffrances.

ZURICH. — La commission d'enquête de la Banque de Baden propose à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui se réunira le 3 octobre, de ne pas donner décharge de leur gestion au conseil d'administration et à la direction de la succursale de Zurich, mais de déclarer solidairement responsables pour les dommages causés le directeur de la succursale de Zurich et tous les membres du conseil d'administration qui ont été en charge jusqu'au mois de septembre 1899.

— Une crise hypothécaire, corollaire de la crise de la bâtisse et du renchérissement de l'argent, sévit actuellement à Zurich. Très nombreux sont, paraît-il, les créanciers qui dénoncent le remboursement de leurs titres. Ils mettent une quantité de propriétaires d'immeubles dans un cruel embarras. Parmi les plus atteints, on cite les propriétaires de bâtisse, qui ont dû accepter des maisons en guise de paiement, et qui se trouveront ruinés s'ils doivent rembourser du jour au lendemain le montant des hypothèques dont elles sont grevées.

Pour empêcher que ces débiteurs ne tombent entre les mains des usuriers, la « Zuricher Post » propose que la Banque cantonale contracte un emprunt de 5 millions de francs destiné à des prêts hypothécaires au $4^1/_4$ % et à longue échéance.

GENÈVE. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un pari avait été engagé, à Versoix, entre M. Léonard, propriétaire du mulet dénommé « Michel », et M. Jules Desgallier, sportsman de l'endroit. M. Léonard devait se rendre à Paris, de Versoix, en cinq jours, « Michel » étant attelé à un tilbury léger. Il parait que le propriétaire du mulet a gagné son pari (1000 fr.); il est arrivé en moins de cinq jours devant les bureaux du « Vélo », à Paris.

CHRONIQUE VITICOLE

VAUD. — En général, on se montre très satisfait du résultat de la mise de Morges. A la Côte, la plus grande partie de la récolte est déjà vendue, à des prix allant de 28 à 33 centimes. Contrairement à ce que l'on craignait, le 1900 s'écoule très facilement, à la Côte tout au moins. Une seule maison de la place a loué des caves en vue de loger un million de litres.

On signale de Grandvaux deux ventes fermes d'une certaine importance, l'une pour les Burnettes, un excellent parchet, faite au prix de 40 centimes le litre de moût, l'autre pour un clos bon ordinaire à 36 centimes. Un lot de bon vieux 1899 s'est vendu à 50 centimes.

Les bans seront levés le lundi 8 octobre, mais permission est donnée de vendanger, vu l'état de maturité du raisin, dès le jeudi 4.

NEUCHATEL. — A Cressier, on a fixé la levée du ban de la vendange à aujourd'hui lundi pour le rouge et à demain mardi pour le blanc.

Les mises de la vendange de la commune et de l'hospice de Cressier n'ont pas abouti. Il a été offert à la commune 20 fr. la gerle pour le blanc (vendangeage aux frais de l'acquéreur), à l'hospice 20 fr. pour le blanc et 40 fr. pour le rouge. La commune demandait 22 fr. pour la gerle de blanc. Il n'a pas été prononcé d'adjudication.

CANTON DE NEUCHATEL

Peseux. — Du « National »:

« La construction du tram Neuchâtel-Peseux-Corcelles va recevoir une heureuse solution. Après avoir été différée à la suite de quelques difficultés, elle fera très prochainement l'objet d'une entente entre le Conseil d'Etat et les communes intéressées. Il n'est pas dit qu'au moment où nous écrivons ces lignes, le Conseil d'Etat n'ait déjà rapporté à l'aide d'un nouvel arrêté la mesure d'exclusion qu'il prenait, il y a deux ou trois semaines, contre Peseux et Corcelles. L'adjudication des travaux aura lieu, sans retard, à ce que nous apprenons de part et d'autre. Tant mieux... mais c'est aussi le moment ».

Chaux-de-Fonds. — Les cadets de la Chaux-de-Fonds auront leur revue annuelle aujourd'hui lundi. Le terrain choisi pour les manœuvres est compris entre les Rochettes et le Valanvron.

De 9 heures à $10^1/_2$ heures, il y aura combat, puis de 11 heures à 1 heure, bivouac. Les cadets, qui ont reçu l'ordre de se munir chacun d'une gamelle et d'une bûche de bois à fixer sur le sac, feront eux-mêmes la soupe.

Ce ne sera pas, sans doute, le moment le moins original de la journée, et il sera assurément curieux de voir ces 300 petits cuisiniers s'escrimer à mener à bien le « rata » de midi.

Après un repos et des jeux de 1 à 3 h., la manœuvre reprendra jusqu'au moment du départ, fixé à 5 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 29 septembre.

Le « Figaro » assure que les négociations destinées à règler la base et le mode des préliminaires de paix en Chine ont révélé de graves dissentiments entre les cabinets intéressés. L'impression est que l'Allemagne pourrait bien se laisser entraîner au-delà des projets qu'elle accuse officiellement aujourd'hui, et que personne ne la suivrait sur cette pente.

Paris, 29 septembre.

Les journaux reçoivent une dépêche de Saint-Pétersbourg disant:

« Le « Messager officiel » publie une note émanant du ministère des affaires étrangères et démentant catégoriquement l'annexion de la Mandchourie par la Russie. »

Cologne, 28 septembre.

On lit dans la « Gazette de Cologne »: La nomination du prince Tuan aux fonctions les plus influentes peut-être désormais considérée comme un fait accompli. Nous apprenons aussi de source française que les généraux Tung-Fu-Siang et Li-Ping-Heng, qui se sont distingués pendant les massacres de chrétiens, ont été comblés d'honneurs. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cela crée une situation intenable, même pour les nations qui étaient décidées à agir avec la plus grande indulgence et à obtenir le plus rapidement possible, et par le moyen le plus simple, la solution du problème chinois.

La liste des victimes augmente: les Français en donnent une nouvelle: deux évêques, un grand nombre de missionnaires et un millier de chrétiens tués dans les environs de Moukden. Mêmes nouvelles des autres parties de l'empire. Les massacres sont ordonnés par le pouvoir central, qui encourage avec zèle ceux qui se sont donné pour tâche de déraciner du sol chinois les diables étrangers partout où il ne sont pas sous la protection des canons. Voilà une situation qui ne manquera pas de faire une impression profonde sur les puissances intéressées.

Shanghaï, 28 septembre.

L'empereur a lancé un édit dans lequel il remercie le tsar pour le retrait des troupes de Pékin, et dit être prêt à faire célébrer un service funèbre sur la tombe du baron de Ketteler.

Des informations officielles de Chine annoncent que la cour impériale a donné l'ordre de préparer le palais de Tai-Yuan-Fou et qu'elle en prendra possession immédiatement.

Suivant des avis privés de Nankin, les vice-rois des provinces du Sud s'attendent à ce que l'Angleterre et l'Allemagne déclarent la guerre à la Chine, car ils croient impossible que la Chine remette les instigateurs des derniers troubles entre les mains des puissances.

Ils déclarent en outre que, dans le cas d'une attaque, leur devoir est d'opposer de la résistance aux puissances ennemies, mais d'autre part, sachant la situation désespérée, ils sont désireux d'éviter des sacrifices d'existences. Pendant ce temps, des troupes et des approvisionnements continuent à être envoyés à Tai-Yuan-Fou.

New-York, 29 septembre.

On télégraphie de Shanghaï au « New-York Herald »:

« On assure que les vice-rois xénophiles du sud, Liou-Kun-Yi, Tschang-Tji-Toung et Yuen-Shi-Kaï, ont dénoncé le prince Tuan et les généraux Kang-Yi et et Tung-Fu-Siang. Ce dernier commande toujours les troupes impériales.

Paris, 29 septembre.

Une dépêche de Berlin au « Temps » dit qu'une note officieuse publiée par la « Post » déclare que l'Allemagne est prête à renoncer à ce que la condition posée par elle pour la satisfaction de sa vengeance à l'égard de la Chine précède toute négociation diplomatique. Cette condition constitue un point de vue spécial pour l'Allemagne qu'elle ne veut nullement imposer aux puissances.

New-York, 29 septembre.

Une dépêche de Tien-Tsin annonce qu'un détachement de cavalerie anglaise a effectué une reconnaissance à 40 milles au sud-ouest de la ville et a occupé plusieurs localités sans opposition. Le calme règne dans toute la région.

Francfort, 29 septembre.

On mande de Shanghaï à la « Gazette de Francfort » que Li-Hung-Chang est arrivé à Pékin. Le décret impérial qui ordonne de décapiter les soldats qui ont combattu le peuple sur leur route, vise certainement les soldats qui ont combattu les Boxers. Les sociétés secrètes s'accroissent dans le Tche-Kiang. Cinq mille Pavillons-Noirs sont retournés à Canton. Les mensonges des Chinois concernant la situation des étrangers peuvent avoir de graves conséquences. Le télégraphe fonctionne mal dans la direction du nord.

Il est exact que les forts de Lutai ont été attaqués, mais on ne sait pas s'ils ont été pris. Plusieurs missionnaires ont été tués dans le Chan-Si.

L'escadre allemande restera probablement à Chéfou. Le « Luchs » et quatre canonnières étrangères sont près de Canton.

Londres, 29 septembre.

Le résultat des opérations électorales d'aujourd'hui est le suivant: Il a été procédé à la nomination de candidats dans 167 circonscriptions électorales. Dans 66 collèges, l'unique candidat a été proclamé faute de concurrents. Ces élus se décomposent comme suit: Conservateurs et unionistes, 59; libéraux 5; nationalistes 2. Parmi les ministériels réélus, il faut relever, outre MM. Chamberlain et Wyndham, MM. Ritchie, sir Howard Vincent; le vicomte Cranborne, fils de lord Salisbury, etc.; parmi les libéraux, MM. W. Court Gully, speaker de l'ancienne Chambre des communes, et sir Henry H. Fowler.

Glascow, 29 septembre.

On a constaté deux nouveaux décès dus à la peste: celui d'un homme et celui d'un enfant. Ce dernier était né d'une pestiférée morte il y a quelques jours.

Vienne, 29 septembre.

La « Neue Freie Presse » apprend de Böhmisch Leipa qu'un cyclone a dévasté la contrée, causant de grands dommages aux arbres fruitiers et dans les forêts et démolissant de grandes maisons d'habitation. Des personnes enveloppées par le cyclone ont été transportées à 30 mètres de distance.

Londres, 29 septembre.

Une dépêche d'Amsterdam au « Daily Mail » annonce que le gouvernement hollandais a reçu une communication du Foreign office faisant remarquer que, si le gouvernement britannique ne présentait aucune objection à ce que le président Krüger partît pour l'Europe à bord du cuirassé « Gelderland », il ne pouvait pas permettre que le président emportât de l'argent et des documents appartenant au Transvaal. Si les autorités hollandaises permettaient à M. Krüger de prendre autre chose que ses bagages personnels, les Anglais considéreraient ce fait comme une violation de la neutralité.

Le correspondant du journal anglais ajoute que le gouvernement hollandais a dû donner des instructions au commandant du « Gelderland » en conformité avec la demande du gouvernement britannique.

Londres, 29 septembre.

Lord Roberts télégraphie de Prétoria en date du 28, que dans l'attaque de Pinaar River, les Boers ont eu plusieurs tués par l'explosion d'une mine dont ils ignoraient l'existence.

Une patrouille d'infanterie montée a été attaquée hier par les Boers près de Heidelberg. Un capitaine et un soldat ont été faits prisonniers; un soldat a été tué et quatre blessés.

Paris, 30 septembre.

On télégraphie de Prétoria au « Matin » en date du 28:

« Le baron Vorster, député du Zoutpansberg au dernier Volksrad, vient de se proclamer chef du gouvernement. Il est décidé à la lutte à outrance; mais on ne croit pas, vu le petit nombre de ses partisans, qu'il puisse opposer une résistance très sérieuse.

Gênes, 30 septembre.

La nuit dernière un violent orage s'est abattu sur la ville et les environs et a duré plusieurs heures. Les dégâts sont importants, en particulier au chemin de fer. Les eaux ont envahi la voie ferrée qui est restée couverte de boue, ce qui a nécessité le transbordement des voyageurs.

Constantinople, via Sofia, 29 sept.

Le consul général de Russie à Erzeroum et son secrétaire ont été attaqués mercredi dernier par des Kurdes entre Erzeroum et Erzingian. Malgré leur escorte de soldats turcs, la résistance a été impossible. Deux soldats turcs ont été tués. Les agents russes ont pu s'enfuir en abandonnant tous leurs bagages.

Paris, 30 septembre.

Le « Mémorial diplomatique » annonce que deux nouvelles sociétés secrètes se sont constituées en Chine. Les affiliés de ces sociétés appartiennent aux provinces du centre et la région du Yang-Tsé. Ils se proposent la restauration de l'empereur Kouangsu et la défense de l'indépendance de la Chine; ils sont nettement hostiles aux Boxers et à l'impératrice.

— Le « Figaro » estime que si les informations données samedi par la « Post » sont exactes, elles marquent évidemment du côté de l'Allemagne, et à son avantage, une évolution importante, qui peut remettre sur pied le concert européen profondément troublé.

Si, aujourd'hui, l'Allemagne abandonne le projet de mêler plus longtemps la collectivité européenne à la juste vengeance de ses griefs personnels contre la Chine, rien n'est perdu en observant de la mesure et en s'armant de patience.

Pékin, 30 septembre.

Une dépêche de Shanghaï, en date du 29, annonce qu'un édit impérial, daté du 25 septembre, publié à Tai-Yuan-Fou, déclare avec beaucoup de détours que le trône n'est pas coupable de la situation présente. Cette situation est bien plutôt due au fait que les princes et hauts dignitaires ont favorisé les Boxers. Ils seront donc punis.

Parmi les princes de premier rang, Huan-Tai-Huen et She-Sheng, sont déclarés déchus de leur rang et privés de leurs emplois. Le prince de deuxième rang Tuan perdra également tous ses emplois et appointements et sera renvoyé devant la cour supérieure de justice.

En outre le duc de deuxième rang Tsai-San et le premier président de la censure Yen-Min sont punis. La censure et le ministre de la justice proposeront d'infliger une peine au deuxième secrétaire du ministère de la justice à titre d'avertissement.

Paris, 30 septembre.

Au congrès socialiste national, M. Rozier, du parti Jaurès, a été élu président. Les deux assesseurs appartiennent au même parti. L'élection du bureau a soulevé un violent tumulte, qui a continué pendant toute la séance.

A la suite de divers incidents, les guesdistes ont fini par quitter la salle. La scission entre les deux fractions socialistes est maintenant un fait accompli.

— M. Millerand a présidé dimanche la séance d'ouverture du congrès international de la paix. Il a prononcé une allocution très applaudie.

Nîmes, 30 septembre.

On signale de fortes pluies qui ont causé des dégâts considérables dans tout le midi de la France. Les dégâts sont importants dans les vignes non vendangées; sur plusieurs points, la récolte est perdue. Tous les trains subissent des retards considérables.

Lyon, 30 septembre.

On signale des inondations du Rhône dans le midi de la France. A Avignon, la ville basse est inondée. Une grande anxiété règne parmi les populations riveraines.

Berlin, 30 septembre.

Le maréchal de Waldersee, après être arrivé à Takou le 27, a pris immédiatement la direction des opérations militaires dans le Petchilli.

New-York, 30 septembre.

On télégraphie de Pékin le 24 septembre que le prince Tching a adressé aux ministères des affaires étrangères une lettre leur accusant réception de leur missive qui suggérait le retour de la cour à Pékin. Il leur annonce qu'il a envoyé à l'impératrice douairière un mémoire à ce sujet.

Il a été décidé que le maréchal de Waldersee occuperait un des palais impériaux de la cité défendue, où une grande partie de l'armée allemande tiendrait garnison. Les Américains n'approuvent pas ces dispositions, qui vont à l'encontre du plan primitif tendant à la protection de la cité défendue. Cependant ils ne protesteront pas.

Les préparatifs généraux pour faire hiverner les troupes à Pékin ont repris. Un régiment de lanciers du Bengale est arrivé.

New-York, 30 septembre.

Le correspondant du « New-York Herald à Berlin croit savoir que les Etats-Unis enverront prochainement aux puissances une note relative au partage de la Chine. L'Angleterre attendrait de connaître l'accueil qui sera fait à cette proposition avant d'envoyer sa réponse à la note de M. de Bülow.

Takou, 28 septembre.

Le conseil des amiraux a décidé que plusieurs nations coopéreraient avec les Russes pour le mouvement sur Shan-Haï Kwan. Le général Voyron envoie à cet effet un bataillon.

Le général Voyron a envoyé une reconnaissance dans la direction de Pao-Ting-Fou. Les troupes françaises continuent à arriver en bon état.

Takou, 25 septembre.

Les troupes de la brigade du général Bailloud sont arrivées. Elles sont en fort bon état. Elles campent à Yang-Tsouenn.

On assure de bonne source que les Allemands se préparent à occuper Pao-Ting-Fou. Les Russes continuent leur mouvement sur Peï-Tang, Lu-Taï, avec les forts de Shang-Hai-Kwan comme objectif.

Saint-Pétersbourg, 30 septembre.

Une dépêche de Takou annonce pour dimanche la publication d'un édit impérial, qui priverait de leur emploi, à cause de leur qualité de chefs des Boxers, les princes Tuan et Tschuanhou, le chancelier Kanli et le chef de police Yunnian.

Olten, 30 septembre.

L'assemblée convoquée dimanche à Olten par la Société suisse pour la réforme électorale comprenait au moins deux cents délégués représentant tous les partis et toutes les régions de la Suisse.

M. Speiser, conseiller d'Etat, de Bâle, et M. Secretan, conseiller national, de Lausanne, ont présenté un remarquable rapport en faveur de la réforme électorale. MM. Baumberger (St-Gall), Zgraggen (Berne), Hochstrasser (Lucerne), Pernetta (Bellinzone), Balli (Locarno), Ernst, conseiller d'Etat, de Zurich, Henri Bauer, Berthoud, conseiller d'Etat, de Neuchâtel, et Wullschleger (Bâle), ont pris la parole pour appuyer la représentation proportionnelle.

L'assemblée a finalement voté à l'unanimité une résolution proposée par M. Iselin (Bâle), en faveur de la réforme électorale.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Prétoria, 1er octobre.

M. Forster, membre du Volksraad, a établi le siège de la république transvaalienne dans le district de Zoutpansberg, où Botha le rejoindra avec 2000 hommes.

Maseru, 1er octobre.

Un voyageur annonce qu'il a entendu une violente canonnade du côté de Kerannan Kraal.

Londres, 1er octobre.

Lord Roberts est nommé généralissime des troupes anglaises en remplacement de lord Wolseley.

Londres, 1er octobre.

On mande de Glascow au « Standard » qu'un nouveau cas et un autre décès de peste ont été constatés.

— On mande de Coumassie à la « Morning Post » que 5000 Achantis occupent une forte position près de Perekoue. Une colonne anglaise les attaquera aujourd'hui.

Pékin, 1er octobre.

Les Allemands se préparent à prendre possession de l'ancien palais impérial où le maréchal Waldersee aura son quartier général.

— Le commissaire américain est parti le 27 septembre avec une escorte de cavalerie pour Tien-Tsin. De là, il ira à Nankin et dans la vallée du Yang-Tsé pour agir sur les vice-rois au sujet du retour de la cour à Pékin.

☛ *Faute de place, nous renvoyons au prochain numéro la suite de notre feuilleton.*

Monsieur Charles Schmitt, poêlier, et ses enfants, Marguerite, Jeanne et Hélène, les familles Weisser, Schmitt, Hofstetter, Ackermann et Zaugg, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée épouse, mère, sœur et parente,

Madame Elise SCHMITT, née WEISSER

décédée après une courte et pénible maladie, à l'âge de 38 ans.

L'ensevelissement aura lieu mardi 2 octobre, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Evole 14.

Unique invitation.

Monsieur et Madame Abel de Meuron, missionnaire, ont la douleur de faire part à leurs parents et amis du décès de leur cher petit,

RENÉ

que Dieu a repris à Lui le 26 juillet, après une courte maladie, à l'âge de 3 mois.

Il prendra les agneaux dans ses bras et les portera dans son sein.

Esaïe XL, v. 11.

Elim Spelonken.

AVIS TARDIFS

COMMUNE DE PESEUX

BAN DES VENDANGES

Les propriétaires de vignes sont convoqués en assemblée générale pour le mardi 2 octobre, à 7 heures du soir, pour être consultés au sujet de la levée du ban des vendanges.

Conseil communal.

COMMUNE DE PESEUX

Vente de vendange

Le mercredi 3 octobre, à 4 heures du soir, la commune de Peseux vendra, par voie d'enchères publiques, la récolte en blanc et en rouge des vignes de la commune et de l'usine à gaz, soit 82 ouvriers, situés sur Peseux et Neuchâtel.

Conseil communal.

SERVICE D'HIVER 1900-1901

HORAIRE DE POCHE

pour Neuchâtel (chemins de fer, postes tramways et bateaux à vapeur), donnan aussi le prix des billets.

PRIX: 10 CENTIMES

En vente au bureau de cette Feuille, au Kiosque, à la librairie Guyot et à la Bibliothèque de la gare.

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ